

**Délibération au Conseil d'Administration n° 54-23 A  
Séance du lundi 11 décembre 2023**

Rendue exécutoire

---

Le Conseil d'Administration de Val d'Oise Habitat s'est tenu le 11 décembre 2023 à 14h30 au Conseil départemental du Val d'Oise, sous la présidence de Madame Marie-Christine CAVECCHI, le quorum étant atteint.

**Présents :**

Mme Marie-Christine CAVECCHI	Présidente
M. Xavier HAQUIN	Vice-Président
M. Patrick BAQUIN	Administrateur
M. Daniel BLANC	Administrateur
Mme Odile DROUILLY	Administratrice
Mme Sabrina ECARD	Administratrice
M. François HANET	Administrateur
M. Raoul JOURNO	Administrateur
Mme Nadia METREF	Administratrice
Mme Dominique NEVEU	Administratrice
M. Jérôme PACCINI	Administrateur
Mme Tatiana PRIEZ	Administratrice
Mme Agnès RAFAITIN	Administratrice
M. Harry ROCK	Administrateur
M. Emmanuel VIEGAS	Administrateur
M. Vincent VILPASTEUR	Administrateur
Mme Sandra YAKOWENKO	Administratrice
M. Ramzi ZINAOU	Administrateur

**18 présents**

**Absents – excusés :**

M. Abdelkrim BOURAKBA	Administrateur
M. Georges MOTHON	Administrateur, pouvoir donné à M. BAQUIN
M. Alexandre PUEYO	Administrateur

**3 absents excusés, dont 1 pouvoir**

**Absents :**

M. François VERJUS	Administrateur
--------------------	----------------

**1 absent**

**Direction/Service** : Direction Générale Adjointe des Ressources – Service juridique

**Objet** : Gonesse résidence Saint Blin – Echange foncier avec la ville avant vente

Vu l'article L 443-14 du code de la construction et de l'habitation sur l'aliénation d'un élément du patrimoine immobilier autre que les logements ;  
Vu la délibération du Conseil d'Administration n°45-23 en date du 16 octobre 2023 autorisant la cession de la Résidence Saint Blin à Gonesse au profit de la SA d'HLM TOIT ET JOIE pour un montant de 22 000 000 € HT,  
Vu l'avis du domaine du 06/12/2023 ;  
Vu le rapport présenté au Conseil d'Administration relatif à l'objet susvisé ;

Considérant la nécessité de régulariser un échange foncier entre la ville de Gonesse et Val d'Oise Habitat suite aux travaux de résidentialisation réalisés sur le quartier de Saint Blin à Gonesse et aux divers empiètements constatés ;  
Considérant que cette opération de régularisation foncière est une opération connexe à la cession de la résidence Saint Blin ;

**Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré :**

- **AUTORISE** l'échange foncier entre la ville de Gonesse et Val d'Oise Habitat comme suit et conformément aux projets de plans annexés :
  - Cession par Val d'Oise Habitat à la ville d'emprises foncières à détacher de la parcelle ZS 1690 à savoir :
    - Cession des emprises en nature essentiellement de voirie représentant une contenance cumulée de 11 549 m<sup>2</sup> (lot H) valorisées à l'euro en tant que transfert de charges.
    - Cession des emprises concernées par divers empiètements représentant une contenance cumulée de 2 557 m<sup>2</sup> (lots B, C, D et E) valorisée à hauteur de 4 501,26 € HT.
  - Cession par la ville à Val d'Oise Habitat d'une emprise foncière de 441 m<sup>2</sup> à détacher de la parcelle ZS 1540 correspondant à des espaces verts valorisée à hauteur de 4 502,26 € HT.
- **AUTORISE** cet échange foncier sans soulte. Les frais liés au transfert de propriété sont à la charge exclusive de la ville, incluant la totalité des frais de géomètre.
- **AUTORISE** la Directrice générale ou son représentant dans le cadre des délégations en vigueur à signer l'acte authentique d'échange ainsi que l'ensemble des actes y afférents.

**Approuvé à l'unanimité**

**Pour Extrait Certifié Conforme  
La Présidente**



**Marie-Christine CAVÉCCHI**





N°	Libellé	Surface (m²)	Statut
1	Parcelle n° 1	12 345,67	Propriété
2	Parcelle n° 2	8 765,43	Propriété
3	Parcelle n° 3	5 432,10	Propriété
4	Parcelle n° 4	3 210,98	Propriété
5	Parcelle n° 5	2 109,87	Propriété
6	Parcelle n° 6	1 987,65	Propriété
7	Parcelle n° 7	1 876,54	Propriété
8	Parcelle n° 8	1 765,43	Propriété
9	Parcelle n° 9	1 654,32	Propriété
10	Parcelle n° 10	1 543,21	Propriété

**CLIENT**  
 VILLE DE GONESSE  
 Direction Générale  
 91190 GONESSE

**OBJET**  
 Plan de division - Planche 2/3  
 Projet de Val d'Osse Habitat

**ÉCHELLE**  
 1/200

N°	Libellé	Surface (m²)	Statut
1	Parcelle n° 1	12 345,67	Propriété
2	Parcelle n° 2	8 765,43	Propriété
3	Parcelle n° 3	5 432,10	Propriété
4	Parcelle n° 4	3 210,98	Propriété
5	Parcelle n° 5	2 109,87	Propriété
6	Parcelle n° 6	1 987,65	Propriété
7	Parcelle n° 7	1 876,54	Propriété
8	Parcelle n° 8	1 765,43	Propriété
9	Parcelle n° 9	1 654,32	Propriété
10	Parcelle n° 10	1 543,21	Propriété

**REMARQUES**

1. Les surfaces indiquées sont des surfaces brutes.

2. Les surfaces indiquées sont des surfaces nettes.

3. Les surfaces indiquées sont des surfaces utiles.

4. Les surfaces indiquées sont des surfaces constructibles.

5. Les surfaces indiquées sont des surfaces à bâtir.

6. Les surfaces indiquées sont des surfaces à planter.

7. Les surfaces indiquées sont des surfaces à réserver.

8. Les surfaces indiquées sont des surfaces à protéger.

9. Les surfaces indiquées sont des surfaces à restaurer.

10. Les surfaces indiquées sont des surfaces à réhabiliter.

11. Les surfaces indiquées sont des surfaces à rénover.

12. Les surfaces indiquées sont des surfaces à réaménager.

13. Les surfaces indiquées sont des surfaces à réorganiser.

14. Les surfaces indiquées sont des surfaces à réstructurer.

15. Les surfaces indiquées sont des surfaces à réintégrer.

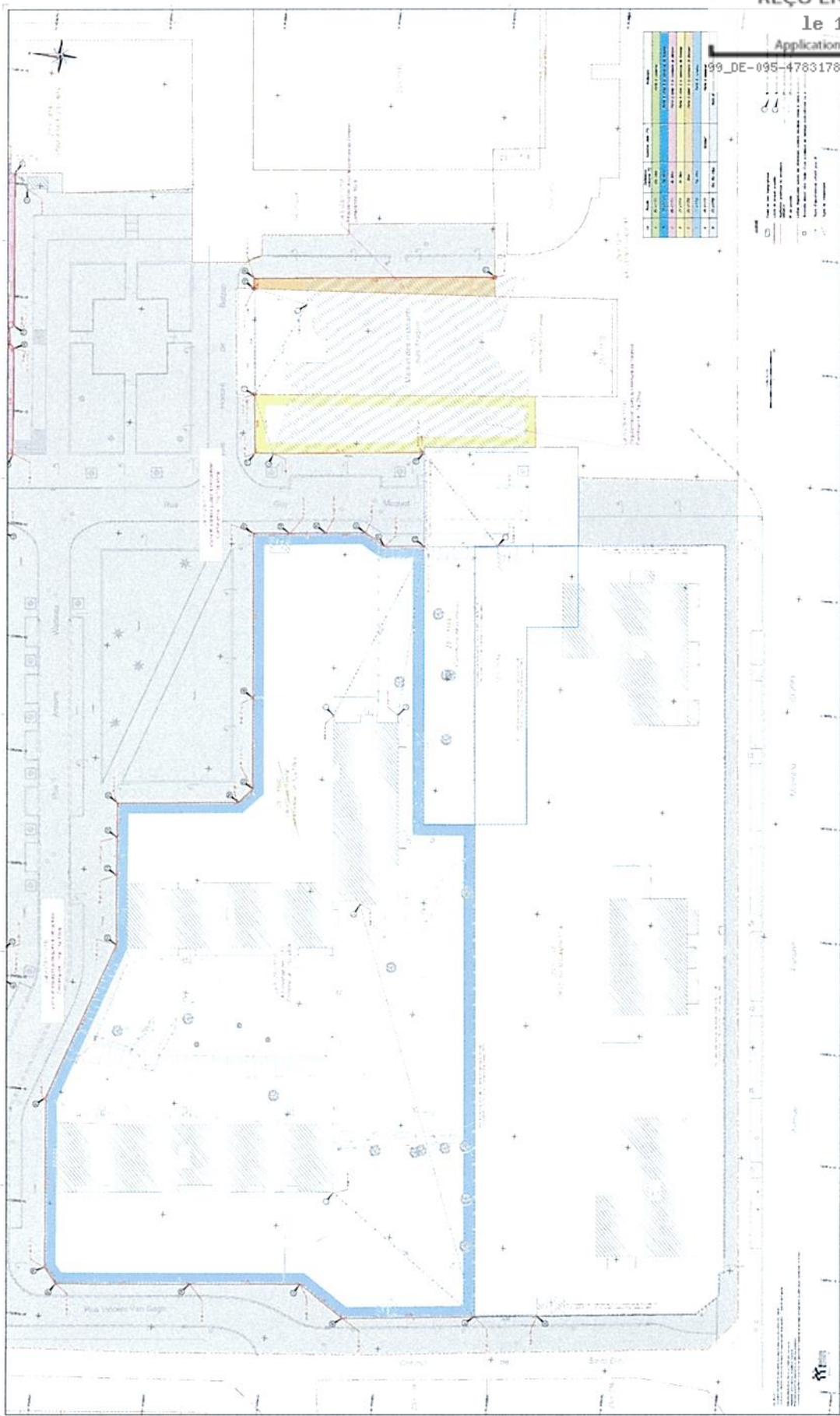
16. Les surfaces indiquées sont des surfaces à réinsérer.

17. Les surfaces indiquées sont des surfaces à réinsérer.

18. Les surfaces indiquées sont des surfaces à réinsérer.

19. Les surfaces indiquées sont des surfaces à réinsérer.

20. Les surfaces indiquées sont des surfaces à réinsérer.



Code	Description	Quantité	Unité
1	...	...	...
2	...	...	...
3	...	...	...
4	...	...	...
5	...	...	...
6	...	...	...
7	...	...	...
8	...	...	...
9	...	...	...
10	...	...	...

**VILLE DE GOSSÈSE**  
 Centre Service  
 100, rue de la Vallée  
 Gossesse, Québec  
 G5A 1K6  
 Téléphone : (418) 833-1111  
 Télécopieur : (418) 833-1112  
 Courriel : info@gossesse.ca

**Plan de division - Planché 3/3**  
 Projet de loi 100  
 Échelle : 1/500

N°	Description	Quantité	Unité
1	...	...	...
2	...	...	...
3	...	...	...
4	...	...	...
5	...	...	...
6	...	...	...
7	...	...	...
8	...	...	...
9	...	...	...
10	...	...	...

N°	Description	Quantité	Unité
1	...	...	...
2	...	...	...
3	...	...	...
4	...	...	...
5	...	...	...
6	...	...	...
7	...	...	...
8	...	...	...
9	...	...	...
10	...	...	...

